



Réutilisez, Réduisez, Recyclez

GUIDE DU TRI

Communauté de Communes «Vitry, Champagne et Der»

Réutilisez, Réduisez, Recyclez



Pour toutes informations concernant le tri
Linda LAURENT, Ambassadrice du tri : 03-26-72-19-81

Service Communication © 2016 • Ne pas jeter sur la voie publique
Imprimé sur papier PEFC (provenant de forêts durablement gérées) par Le Réveil de la Marne

*Le tri c'est
pas compliqué !*

MIEUX TRIER, UNE RESPONSABILITÉ COMMUNE



Notre communauté de communes a été désignée comme « territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEP-CV) et nous travaillons à réduire de façon significative les émissions de gaz à effet de serre.

Dans ce cadre, la réduction des tonnages de déchets ménagers et un tri toujours plus méticuleux entre les différents types de déchets est un objectif que nous devons poursuivre pour assurer un avenir plus « vert » à nos enfants.

Ce livret va vous rendre la vie plus facile en vous guidant pas à pas et en vous faisant découvrir les bonnes pratiques du tri. Mais il peut aussi nous faire gagner de l'argent car, mieux nous trierons nos déchets et mieux nous les valoriserons, moins de volume nous collecterons dans les ordures traditionnelles et plus la collectivité fera des économies qui profiteront au contribuable que vous êtes.

Bien trier, c'est agir pour l'environnement.

Jean-Pierre BOUQUET

Président de la Communauté de Communes « Vitry, Champagne et Der »

LES VIES DU PAPIER

Il est important de trier ses papiers car ils sont facilement recyclables. Ils deviennent alors une nouvelle matière première pour plusieurs industries et entrent dans la composition de nombreux objets de notre quotidien.

Que deviennent mes papiers ?

80% des papiers triés redeviennent des papiers comme votre quotidien préféré, le prospectus du nouveau restaurant de votre quartier, les cahiers de vos enfants.

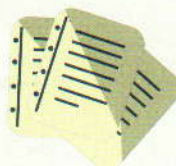


La fibre de cellulose, qui constitue le papier, peut se recycler en moyenne 5 fois pour produire de nouveaux papiers. Elle permet aussi de fabriquer des cartons d'emballage comme les boîtes à œufs.

La fibre de cellulose donne également de la ouate. Avec vos vieux papiers, il est ainsi possible de fabriquer des serviettes en papier ou du papier toilettes ! La ouate de cellulose a

de plus des propriétés isolantes. Une fois traitée contre le feu, elle peut donc tapisser l'intérieur de la toiture ou des cloisons de votre maison.

Le papier recyclé peut-il être blanc ?



Oui ! Aujourd'hui, le papier recyclé a les mêmes propriétés

que le papier issu de pâte vierge donc de bois. Grâce à l'amélioration des processus de recyclage et aux investissements de grands papetiers, il est possible de trouver du papier recyclé de haute qualité. Le faire-part de mariage de votre meilleur ami sera tout aussi blanc, doux et brillant qu'un modèle similaire en papier vierge ! Néanmoins, obtenir un papier très blanc, qu'il soit recyclé ou non, nécessite des traitements chimiques. Dans de nombreux pays européens, il est admis que le papier ultra blanc doit être réservé à des usages particuliers et que la consommation courante peut très bien s'accommoder d'un papier très légèrement vanillé. Un modèle à méditer.

Recycler ou moins consommer ?

Le papier est un support dont il est difficile de se passer. C'est notre roman préféré, les cahiers de nos enfants, la liste des courses... Nous aurons toujours besoin de papier. De plus, lire notre journal préféré sur smartphone ou tablette n'est pas sans impact écologique. Lorsque ce support sera obsolète ou hors d'usage, il devra également être recyclé et son



traitement est aujourd'hui beaucoup plus complexe que celui des vieux papiers.

Consommer du papier n'est pas un problème si chacun adopte un comportement responsable :

- Privilégiez l'impression recto/verso, le noir et blanc, un encrage faible pour nos usages quotidiens
- Achetez des produits en papier recyclé ou fabriqués à partir de matière première traçable (labels forêts éco-gérées)



Et surtout, triez vos papiers, ils seront recyclés !

LE TRI DU PAPIER

Le papier est entièrement recyclable, au moins 5 fois. Alors triez vos papiers, c'est un geste simple : TOUS vos vieux papiers se trient et se recyclent. Où que vous soyez ! A la maison, dans la rue, au bureau.

Tous les papiers ? Et pas seulement les journaux et les magazines ?

Tous les papiers de notre quotidien se trient et se recyclent ! Bien entendu, les journaux, les magazines, les courriers publicitaires, les prospectus, mais aussi les enveloppes à fenêtre, les cahiers à spirale ou encore les blocs notes avec leurs agrafes.

Même les agrafes ?

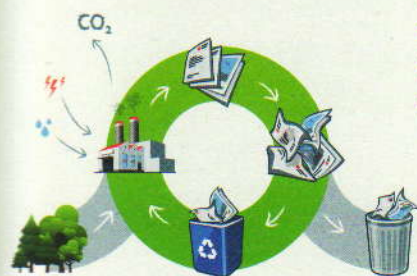
Les processus de recyclage sont aujourd'hui très performants et permettent d'extraire facilement certains éléments étrangers pour les réorienter vers d'autres filières. C'est no-

tamment le cas des spirales de cahier qui vont rejoindre les métaux, tout comme les agrafes et les trombones. En revanche, il est impossible de récupérer le papier contenu dans un blister ou un film plastique. Il est donc important de retirer les emballages et de jeter à part les échantillons collés dans les pages de vos magazines.

Y a-t-il des exceptions ?

Très peu ! Les exceptions concernent principalement les papiers qui ont été en contact avec des aliments ou qui ont été salis comme les serviettes en papier. Ce sont désormais des déchets à jeter à la poubelle.

Il existe aussi quelques faux amis aussi comme le papier photo ou le papier peint dont les traitements (plastification, résistance à l'humidité, à la lumière) ont fortement changé la structure. Le papier d'aluminium ne tient son nom de papier qu'à la finesse de sa forme, il est en métal ! Quant aux mouchoirs ou les couches, leurs propriétés absorbantes les rendent impropres au recyclage.

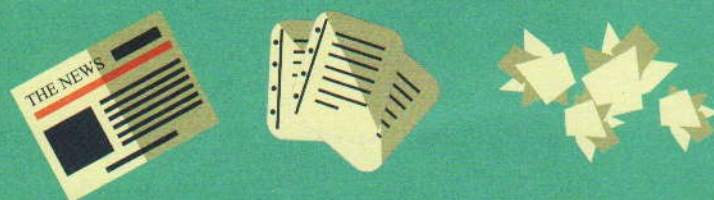


QUELS SONT LES EMBALLAGES QUE JE PEUX METTRE DANS MON SAC JAUNE ?

Uniquement les bouteilles et flacons en plastiques, les emballages métalliques, les briques alimentaire et cartonnettes



et à partir du 1^{er} mai 2016 vous pouvez déposer vos papiers dans les sacs jaunes.



Attention aux erreurs de tri

- Pot de yaourt, de crème fraîche, de beurre
- Barquette en polystyrène
- Films et sacs en plastique

ne vont pas dans le sac jaune

En cas de doute, vérifier l'emballage du produit qui peut comporter des consignes de tri.



Contrairement à une idée reçue, le Point Vert ne veut pas dire que l'emballage est recyclable. Il signifie que l'entreprise qui met en vente ce produit participe financièrement à la collecte, au tri et au recyclage des emballages. Le Point Vert a été créé en France il y a plus de 20 ans dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur.